

Le 8 juillet 2020

Réouverture des écoles – Rapport des groupes de classification

Introduction

Les membres des groupes de classification ont été élus par leurs pairs lors du Congrès du CSCSO de 2018. Tous les membres du Comité sont tenus de travailler dans la classification qu'ils représentent.

Les réunions ont eu lieu par vidéoconférence les 29 et 30 juin par plage horaire d'une heure. Elles étaient animées par Laura Walton afin d'assurer la cohérence de l'approche. Tous les groupes se sont vus posés les mêmes questions sur la réouverture des écoles, à savoir :

- a) Que prévoyez-vous pour votre rôle en septembre? Qu'est-ce qui va changer? Qu'est-ce qui reste inchangé?
- b) Que vous faut-il pour fournir les services nécessaires à vos élèves, vos écoles et vos communautés?

Le taux de participation aux réunions a été très élevé. Il y a eu quelques rencontres où il s'est avéré plus difficile de recentrer les groupes sur la tâche à accomplir. Il est facile de se concentrer sur la pléthore de choses qui peuvent ou qui vont mal tourner, plutôt que sur ce que nous pouvons faire pour veiller à fournir les meilleurs services possibles.

Tous les groupes de classification ont des inquiétudes concernant les ÉPI et leur accessibilité. Des exigences uniques afférentes aux classifications ont été notées. Il convient également de souligner le désir écrasant de formation sur les protocoles, tant en matière de dépistage que d'interventions en cas d'épidémies et d'expositions éventuelles. Tous les groupes ont fait part de leurs préoccupations en ce qui a trait à la garde d'enfants à mesure que nous avançons.

Considérations et recommandations par classification

Personnel des bibliothèques

- Vidéoconférence dans les salles de classe.
- Vidéos éducatives à l'intention des élèves du secondaire.
- Réservation électronique, ramassage en bordure de trottoir ou livraison de matériel en classe.
- Un bac de retour pour la « mise en quarantaine » des livres et des outils technologiques.
- Fermer les bibliothèques au début de l'année scolaire pour faire l'inventaire, pour mettre en place des systèmes, etc.
- Utiliser les aires extérieures en organisant des « bibliothèques sur la pelouse ».
- Développer l'accès aux bibliothèques pour les enseignants via Google Classroom.
- En ce qui concerne les travailleurs itinérants, réduire les rotations à un maximum d'une ou deux écoles par semaine.

- Des bulletins d'information pour compléter l'apprentissage à domicile.
- Installation de plexiglas aux bureaux de circulation du secondaire.
- Autocollants et flèches au sol.
- Protocoles de « mise en quarantaine » des livres et du matériel.
- Les bibliothèques ne doivent pas être utilisées en cas de débordement des salles de classe.
- Fixer un nombre maximum de personnel et d'élèves dans les bibliothèques.
- Utiliser des écrans faciaux, notamment dans les écoles primaires.
- Formation sur les nouveaux logiciels.
- Protocole en matière de place assise pour les élèves.

Concierges

- Élaboration d'une norme provinciale de nettoyage pour les écoles, avec une formule de dotation applicable.
- Se concentrer sur le nettoyage des principales zones, notamment les points de contact, les ordinateurs de bureau, les toilettes.
- Absolument aucune utilisation communautaire des écoles sans concierge(s) sur place.
- Des règles claires concernant les personnes responsables du nettoyage d'articles spécifiques, notamment les jouets, les ordinateurs de bureau, les outils technologiques, etc.
- Amélioration ou création de bassins de travailleurs occasionnels pour que les effectifs ne descendent jamais en dessous des niveaux minimums.
- Augmentation des effectifs de l'équipe de jour.
- Augmentation d'au moins un à deux concierges par école ou lieu de travail.
- Enlever tous les tapis et les remplacer par des paillasons faciles à nettoyer, si nécessaire.
- Grand nettoyage hebdomadaire.
- Utilisation de brumisateur automatique, avec un pour chaque école.
- Mise en place de groupes de travail pour répondre aux épidémies et expositions.
- Nettoyer les toilettes au moins quatre à cinq fois par jour, notamment après l'arrivée, après la récréation, après le déjeuner et de nouveau après la journée d'école.
- Pas d'horaire de nettoyage tous les deux jours dans une école ou un lieu de travail.
- Les fontaines à eau doivent être interdites.
- Les garderies dans les écoles doivent être nettoyées par le personnel du SCFP et les concierges doivent être sur place avant l'ouverture des centres.
- Limiter le nombre de places en garderie avant et après l'école. Pas d'entrée pour les participants au programme tant que les salles n'ont pas été nettoyées à la fin de la journée scolaire.

Entretien

- Planifier le travail autour de la présence des élèves à l'école.
- Il faut savoir qui se trouve sur le site et quelles sont les expositions potentielles.
- Protocole d'entrée dans les écoles ou les lieux de travail.
- Flèches et autres signalisations à l'école pour renforcer la distanciation physique.
- Affecter les travailleurs à de plus petits groupes d'écoles pour permettre la recherche des contacts.
- Examiner les systèmes de ventilation, de circulation et de filtration de l'air.
- Enlever les sèche-mains et les remplacer par des serviettes en papier.
- Améliorer la communication entre la direction et les travailleurs itinérants.
- Protocole d'assainissement des véhicules du conseil scolaire.

- Moins de dépendance à l'égard des centres.
- Besoin éventuel de quarts de travail échelonnés.
- Protocole concernant l'entretien des équipements d'aires de jeux.

Instructeurs

- Mise à disposition d'une signalisation en plusieurs langues.
- Utiliser des écrans faciaux plutôt que des masques.
- Offrir des classes en direct et en temps réel à ceux qui sont chez eux, plutôt que de dispenser des cours à plusieurs reprises à différentes cohortes.
- Examiner la nécessité d'accroître le temps de préparation.
- Envisager un modèle hybride d'apprentissage en ligne et en classe.
- Repenser le déplacement des instructeurs itinérants entre plusieurs endroits.
- Améliorer l'accès du personnel à la technologie.

Éducateurs de la petite enfance désignés (ÉPED)

- Repenser la disposition des places assises pour les élèves.
- Élaborer une « politique du toucher » (certainement plus difficile à mettre en œuvre chez les élèves plus jeunes).
- Améliorer les évaluations et le suivi des maladies.
- Augmenter les jeux en plein air, éventuellement en échelonnant les horaires.
- Utiliser le modèle Montessori et fournir aux élèves une trousse de matériel personnelle comme de la pâte à modeler, des aimants, etc.
- Protocole de nettoyage pour attribuer les responsabilités et prévoir suffisamment de temps pour la désinfection continue.
- Utiliser des écrans faciaux plutôt que des masques.
- Le rapport aux parents peut passer d'un style anecdotique à un style de rapport d'étape.
- Porter une plus grande attention aux besoins sociaux et émotionnels des élèves en classe.
- Rentrée échelonnée en septembre, notamment en ce qui concerne les enfants qui entrent en maternelle/1ère année et qui n'ont pas participé aux journées portes ouvertes et autres activités de familiarisation.
- Plus de savon, d'eau et de serviettes en papier, plutôt que de désinfectant pour les mains.
- Stations extérieures de lavage des mains.
- Investir davantage dans les jeux de plein air.
- Des pages laminées pour un assainissement facile.
- Des classes en continu pour les enfants apprenant à la maison.

TI

- Les salariés doivent continuer de travailler à domicile.
- Horaires échelonnés.
- Les travailleurs itinérants ne devraient plus être tenus de se présenter aux centres.
- Établir des points de dépôt désignés pour les bons de travail, plutôt que le ramassage en classe.
- Un meilleur accès au lavage des mains, plutôt que de compter sur l'utilisation de gants.
- Protocole en matière de nettoyage des outils technologiques.
- Limiter les contacts face à face.
- Les bons de travail et les billets doivent être ramassés au moins 24 heures à l'avance.

Aides-enseignants (A.-E.)

- Ajuster les horaires des A.-E. itinérants pour réduire le nombre de transitions entre les salles de classe.
- Utiliser des écrans faciaux plutôt que des masques.
- Protocole en matière de « régimes sensoriels », notamment les programmes dans plusieurs salles.
- Protocole de désinfection des équipements en Kevlar.
- Chaque A.-E. doit avoir son propre ÉPI.
- Pas de rotation, pour réduire la propagation et fournir des soutiens supplémentaires.
- Utiliser davantage les aires extérieures.
- Réintroduire de petits groupes, éventuellement composés d'enfants de plusieurs niveaux scolaires, dans un même lieu.
- Au moins un A.-E. par classe.
- Tenir compte des besoins de la classe ainsi que des horaires de supervision.
- Heures de début échelonnées pour les élèves ayant des besoins spéciaux.
- Avant la rentrée scolaire, envoyer des horaires visuels et des histoires sociales aux élèves, des photos d'A.-E. portant des masques/des écrans faciaux, etc.
- Respecter plus strictement les horaires.

Personnel de bureau

- Installer des écrans en plexiglas là où l'espace le permet.
- Séparer le personnel pour permettre la distanciation physique.
- Le bureau de la secrétaire ne peut plus servir « d'infirmier » ou « de parcs d'attente ».
- Les rapports de présence ne peuvent pas être remis en personne.
- Si la responsabilité du dépistage est confiée au personnel de bureau, veiller à ce que des protocoles et des aides supplémentaires soient en place.
- Instructions claires sur le dépistage et les sonnettes.
- Moratoire temporaire sur la manipulation de l'argent (peut nécessiter l'annulation des programmes de distribution de lait, des journées pizza, etc.)
- Remplacer les sacs en tissu par des sacs en plastique pour le courrier du conseil scolaire.

Paraprofessionnels

- Des lignes directrices claires au moment de travailler avec les professions de la santé mentale, car le financement existant ne permet pas de disposer d'un personnel suffisant.
- Les élèves doivent être vus uniquement sur rendez-vous (aucune visite inopinée, ce qui permettra une meilleure recherche des contacts).
- Entrées et sorties échelonnées pour réduire la congestion dans les couloirs.
- Augmentation des effectifs pour soutenir la transition et assurer le respect des protocoles.
- Protocole en matière d'intervention en cas de crise.
- Moratoire sur les programmes alimentaires : retrait des services de restauration ou restrictions aux aliments à emporter/emballés.